

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #203 - NOVEMBRE 2020

**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE À FEYZIN
P.4**

**VÉLO : TOUS EN SELLE !
P.8**

**Collège Frédéric Mistral :
une nouvelle dynamique**





VERS UN NOUVEAU PPRT

Judi 15 octobre, à la salle des fêtes, les services de l'État ont organisé une réunion de concertation publique, réunissant une quarantaine de Feyzinois, au sujet du nouveau Plan de prévention des risques technologiques.



LA MÉDIATHÈQUE FAIT PEAU NEUVE !

Du 28 septembre au 10 octobre, la médiathèque de Feyzin a connu une nouvelle phase de travaux dans le cadre de sa modernisation. La rénovation a notamment permis de rafraîchir et réorganiser trois espaces : le bocal, la salle d'animation et le coin dédié à la jeunesse qui s'est doté d'une moquette et de nouveaux mobiliers colorés.

À LA DÉCOUVERTE DU COLLÈGE

Lundi 12 octobre, des familles feyzinoises avec des enfants scolarisés en CM1-CM2, ont pu découvrir le collège Frédéric Mistral et en faire la visite. L'occasion d'échanger sur le fonctionnement de l'établissement et de rencontrer une partie de l'équipe encadrante.

UNE PIÈCE SOLIDAIRE

Samedi 10 octobre, à l'Épicerie Moderne, la compagnie feyzinoise Les Art'souilles a interprété une pièce de théâtre devant un public conquis. L'ensemble des bénéfices de la soirée a été reversé au comité feyzinois du Secours populaire français au profit des sinistrés des intempéries qui ont touché le sud de la France.



ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN



LE DÉBUT DES VACANCES SCOLAIRES A ÉTÉ MARQUÉ PAR L'EFFROYABLE ASSASSINAT DE SAMUEL PATY, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE AU COLLÈGE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE DANS LES YVELINES.

Par ces quelques mots, je veux ici accompagner le deuil de la famille et des proches du professeur, mort pour avoir accompli sa mission d'éducation citoyenne et pour avoir transmis le sens du mot "liberté" à ses élèves. C'est justement dans les jours qui ont suivi cet acte terroriste que la question de la liberté d'expression est revenue au cœur des débats, alors même qu'elle fait partie intégrante des piliers de notre République. Je me joins aux élus de la municipalité pour réaffirmer notre attachement aux valeurs républicaines, à la laïcité et à la liberté d'expression. Je veux aussi redire notre soutien à l'ensemble des enseignants régulièrement confrontés aux menaces qui pèsent sur eux et saluer le travail qu'ils effectuent auprès des plus jeunes. Les drapeaux de l'Hôtel de Ville ont été mis en berne de manière symbolique lors de l'hommage national. Les élus locaux, accompagnés du public présent lors du conseil municipal du 2 novembre, ont marqué une minute de silence avant d'entamer la séance.

Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



ZÉRO DÉCHET AU BEAU MARCHÉ !

Dimanche 18 octobre, au Beau Marché, l'association Zéro Déchet Lyon a sensibilisé habitants et commerçants à la fabrication de sacs de courses réutilisables... à partir de vieux tee-shirts ! Pour l'occasion, certains en ont même profité pour faire leurs emplettes dominicales avec leur tout nouveau sac !



INITIATION AU STREET ART

Mercredi 21 octobre, le peintre et illustrateur français Quetzilla, exposé à l'Épicerie Moderne jusqu'au 6 novembre, avait rendez-vous avec les jeunes du Corner pour un atelier de street art. Les jeunes feyzinois ont eu l'opportunité de démarrer une fresque dans la verrière du bar.

NOUVELLE EXPOSITION AUX GRANDES TERRES

En octobre, les Grandes terres se sont parées d'une nouvelle exposition de photographies. Signées par des amateurs ou des professionnels, elles mettent à l'honneur les sports et loisirs des Grandes terres. Les portraits d'agriculteurs font place à la découverte de toutes les activités qu'il est possible de pratiquer sur ces terres agricoles et naturelles.



L'ACTU DU MOIS



Des chefs-d'œuvre à portée de clics

Comme annoncé dans L'écho du mois d'octobre, la médiathèque de Feyzin vient compléter son offre de services avec un nouveau dispositif numérique. Élaboré par le Parc de la Villette avec le Ministère de la Culture, le musée numérique Micro-Folie prendra place dans la salle d'animation à partir du 6 novembre. Spécialement aménagée pour l'occasion, elle devient un musée numérique avec plus de 1 000 chefs-d'œuvre accessibles en quelques clics. À travers des tablettes mises à disposition, les visiteurs seront plongés dans les collections de 12 institutions et musées nationaux et pourront interagir avec les œuvres projetées sur un écran géant. Le projet innovant déjà implanté dans d'autres communes de la région comme Vaulx-en-Velin, Bourg-en-Bresse ou Saint-Étienne vise à offrir au plus grand nombre un accès à la culture française et internationale. Imaginé pour tous les publics, le musée numérique est un outil d'éducation culturelle aussi bien pour les usagers de la médiathèque que pour les écoliers et collégiens feyzinois qui bénéficieront de visites accompagnées et thématiques interactives.

Plus d'informations auprès de la médiathèque au 04 78 67 60 88 ou à mediatheque@ville-feyzin.fr.

COVID-19

Le port du masque est obligatoire

Le 24 octobre, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la Préfecture du Rhône a étendu le port du masque obligatoire dans plusieurs communes, dont Feyzin. Le port du masque est donc obligatoire pour toutes les personnes âgées de 11 ans et plus se trouvant sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, entre 6h et 2h le lendemain matin. Cette mesure ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation, aux personnes pratiquant une activité sportive en plein air et aux usagers de deux-roues. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros et jusqu'à 3 750 euros en cas de récidive.

SENIORS

LES COLIS DE NOËL ARRIVENT !

Comme chaque année, les seniors feyzinois inscrits auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) reçoivent un colis gourmand à l'arrivée des fêtes de fin d'année. Cette année, près de 800 Feyzinois âgés de 73 ans et plus bénéficieront d'un colis individuel. La distribution, qui se fera dans les règles sanitaires en vigueur, s'étalera pendant quinze jours entre fin novembre et début décembre. Les personnes inscrites recevront, prochainement et par courrier, les modalités de retrait des colis.

Plus d'informations auprès du CCAS au 04 72 21 46 81 ou à ccas@ville-feyzin.fr.



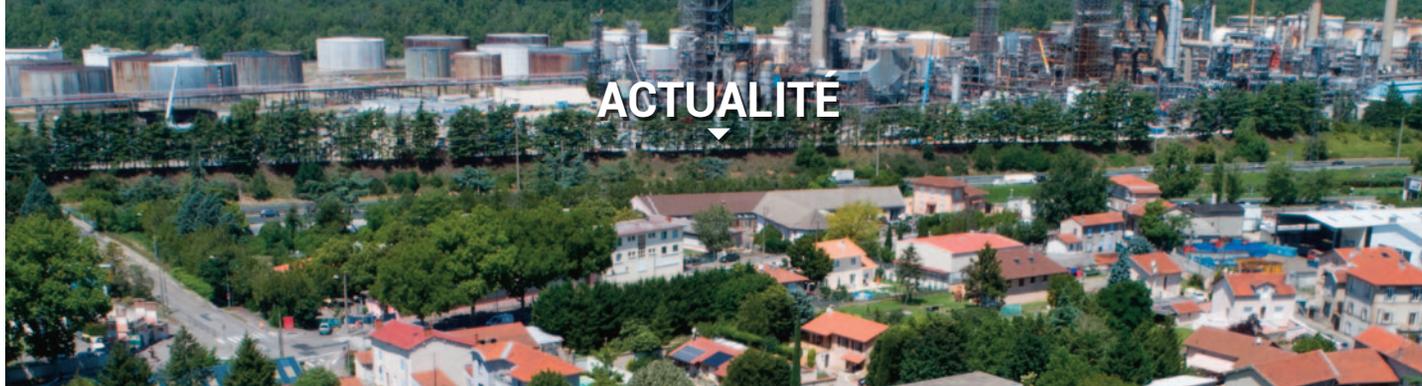
TRAVAUX

Cosec : nouvelles places de stationnement

Fin octobre, le parking accolé au gymnase du Cosec, situé chemin sous le Fort, s'est doté de nouvelles places de stationnement. Au total, les travaux engagés par la Ville ont permis de créer 13 nouveaux emplacements en contrebas de ceux déjà existants. Ce nouvel aménagement fait suite à une étude réalisée pour améliorer

le stationnement aux abords du parc de l'Europe. Le montant des travaux s'élève à 31 425 euros. Juste après la création des nouvelles places, l'ensemble du parking a été retracé avec un cheminement piéton adapté au partage des lieux par ses différents usagers (automobilistes, cyclistes ou piétons).





TRANQUILITÉ

Occupations illégales de bâtiments : le point sur la situation

Ces dernières semaines, vous êtes nombreux à vous interroger sur le devenir des deux occupations illégales de bâtiments privés situés dans le quartier des Razes.

Dans des bâtiments abandonnés, vétustes et qui ne sont pas la propriété de la commune, deux occupations illégales, ou "squats", font actuellement l'objet de procédures en vue d'une expulsion.

La Justice déjà saisie

À l'été 2019, une première occupation illégale a été remarquée dans les anciens locaux de l'entreprise Seb. À plusieurs reprises, la Ville a alerté le propriétaire des lieux - une Société civile immobilière - devant le besoin de réagir. Saisie, la Justice a décidé, en décembre 2019, la possible expulsion des occupants à l'issue de la trêve hivernale. Celle-ci a été prolongée compte tenu de la situation sanitaire. En juillet dernier, l'État a pris de nouvelles dispositions concernant les expulsions qui ne sont désormais autorisées que

lorsqu'un relogement peut être proposé. La Ville a sollicité la Métropole, compétente en matière de logement, afin qu'elle se saisisse de cette question, en attendant l'intervention de la Préfecture pour procéder à l'expulsion du site. En février dernier, c'est l'ancienne école Georges Brassens - propriété de Total depuis 2012 mais non utilisée - qui est investie. Le 28 septembre dernier, la Justice a accordé aux occupants un délai de 9 mois pour quitter les lieux. Total a fait appel de ce jugement.

Le rôle de la Ville

Dans l'attente que les décisions de justice soient suivies d'effets, et que l'État autorise le concours de la force publique pour procéder aux expulsions, la Ville travaille avec la Métropole et les associations oeuvrant auprès des occupants pour que

les nuisances engendrées soient maîtrisées. Compte tenu des conditions sanitaires dégradées dans lesquelles ils évoluent, la Ville - garante de la salubrité publique - a procédé à l'installation de bacs de collecte des déchets et de toilettes sèches. Par ailleurs, les sites sont dans une zone à risques industriels majeurs où le danger existe. Le 9 octobre dernier, Murielle Laurent s'est entretenue avec Thierry Suquet, Préfet délégué à la sécurité, pour rappeler que la dangerosité des sites justifiait leur expulsion. Au moment d'écrire ces lignes et si le contexte le permet, une visite du Préfet sur site devrait avoir lieu à la fin du mois d'octobre.

« IL EST BIEN ÉVIDENT QUE CETTE SITUATION NE PEUT PAS DURER. »

Murielle Laurent lors du conseil municipal du 28 septembre.

22 distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact ont été installés par la Ville dans plusieurs équipements municipaux comme le Cosec, l'école de musique ou l'agence postale communale. Dispositif largement popularisé par la crise sanitaire, la borne grise permet de se nettoyer les mains, sans autre contact qu'avec le pied, en toute précaution.



ENFANCE

Les assistants maternels à l'honneur !

Le 19 novembre, les assistants maternels fêtent leur journée nationale ! À Feyzin, ce sont près de 53 professionnels de la petite enfance qui travaillent sur la commune depuis leur domicile. Afin de les mettre à l'honneur, le Relais Assistants Maternels de Feyzin leur dédie une semaine, du 16 au 20 novembre, en proposant des ateliers créatifs autour des marionnettes et de la littérature jeunesse. Cette semaine est notamment l'occasion de témoigner de l'activité de ces professionnels de la petite enfance, en particulier auprès des familles feyzinoises qui peuvent s'attacher leurs services. Au quotidien, les assistants maternels offrent plusieurs possibilités d'accueil : horaires élargis ou en fonction de plannings atypiques, accueil périscolaire ou encore le week-end.

Plus d'informations sur le métier d'assistant maternel à découvrir sur le site internet de la Ville : www.ville-feyzin.fr.



GRAND ANGLE



Depuis septembre, le collège Frédéric Mistral et ses élèves accueillent une nouvelle principale. Sous son impulsion, de nouveaux projets vont voir le jour au sein de l'établissement présent dans la commune depuis 1975 et qui ne cesse de se réinventer.



UN COLLÈGE À TAILLE HUMAINE

Majoritairement feyzinois et accompagnés au quotidien par 35 professeurs, 430 élèves fréquentent cette année l'une des 16 classes du collège Frédéric Mistral, faisant de la structure un établissement à taille humaine. Cette affluence est un « gros atout pour l'apprentissage », explique la nouvelle principale, Caroline Gallien, qui a découvert « un climat agréable et propice à la réussite » à son arrivée.



UNE NOUVELLE DYN

CAROLINE GALLIEN, nouvelle principale

Depuis la rentrée, élèves, professeurs et personnel encadrant ont repris le chemin de l'école. Tout comme Caroline Gallien, nouvelle principale du collège, qui a remplacé Laurence Richin. Originaire de Saint-Quentin-Fallavier, celle qui a « toujours baigné dans l'enseignement » a pris ses fonctions en septembre dernier. Dès son arrivée, l'ancienne professeur de français a découvert un collège « riche par sa diversité, ambitieux par ses projets et travailleur par son encadrement ». Entourée d'une « équipe impliquée dans le travail des élèves », elle entend créer une nouvelle dynamique, tout en poursuivant les objectifs pédagogiques, pour redonner au collège ses lettres de noblesse.



DE LA MÉDIATION ENTRE ÉLÈVES

Parmi les particularités du collège, la médiation par les pairs permet de trouver des solutions à des conflits entre les élèves qui ont lieu au sein de l'établissement. Trois fois par semaine, de jeunes binômes formés à la médiation sont amenés à gérer de manière autonome les situations conflictuelles pendant les temps de récréation, l'objectif étant de garder un climat serein et favorable à la réussite scolaire.

GRAND ANGLE



CONTEXTE SANITAIRE

Contrairement aux élèves de maternelle et de primaire, le protocole sanitaire en vigueur prévoit que les collégiens portent le masque en classe comme leurs enseignants. « *Les élèves sont respectueux du protocole rigoureux* », constate Caroline Gallien. Afin d'éviter le brassage des élèves, ces derniers ne changent pas de classe dans la journée et la récréation se déroule dans quatre espaces différents. Chaque classe est par ailleurs équipée de gel hydro-alcoolique pour favoriser le nettoyage des mains en entrée et sortie de cours.



EN CHIFFRES

430 collégiens

35 professeurs âgés, en moyenne, de 26 ans

5 surveillants et **1** conseiller principal d'éducation (CPE)

16 classes dont **1** dispositif Ulis pour l'inclusion scolaire des élèves présentant un handicap

AMIQUE AU COLLÈGE



DE NOUVEAUX PROJETS

Si des événements ont été mis à mal par la situation sanitaire comme le traditionnel cross inter-collèges annulé, l'équipe encadrante espère proposer prochainement une journée portes ouvertes ainsi que des festivités de Noël impliquant les collégiens autour de chansons, poèmes ou imitations. En lien avec le Corner et la Ville, les projets jeunesse vont se poursuivre avec le recrutement de 2 services civiques pour accompagner les collégiens. Cette année, un foyer des élèves verra le jour grâce à l'investissement précieux des parents, des professeurs et de la Ville.

MOT DE L'ÉLUE

Bien que géré et entretenu par la Métropole de Lyon, le collège Frédéric Mistral noue des liens privilégiés avec la Ville de Feyzin qui est, par exemple, présente au sein de son conseil d'administration. Depuis 2016, les collégiens continuent de bénéficier du Pêris'collège créé par la municipalité qui, dans la poursuite du temps périscolaire proposé à l'école, a vocation à leur donner la possibilité de s'exprimer, de découvrir de nouvelles activités et de gagner confiance en eux. D'abord expérimental, ce dispositif s'est depuis pérennisé grâce à l'engouement des jeunes pour les activités proposées au sein de l'établissement. Chaque lundi depuis mi-octobre, ce sont près de 10 activités parmi le théâtre, la poterie, la cuisine ou encore le futsal qui rythment l'année scolaire des jeunes. Je tiens à remercier l'équipe du collège ainsi que les intervenants extérieurs qui encadrent les jeunes et, surtout, qui leur transmettent une passion.



Samira Oubourich

Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse

LES DISPOSITIFS VÉLO

UNE AIDE MÉTROPOLITAINE...

La Métropole de Lyon accorde une aide de 500 euros maximum pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, vélo-cargo ou vélo pliant effectué entre le 17 mars et le 31 décembre 2020. Les personnes intéressées ont donc jusqu'à la fin de l'année en cours pour solliciter cette prime sur www.toodego.com



... COMPLÉTÉE PAR UNE PRIME DE LA VILLE !

EN COMPLÉMENT, LA VILLE DE FEYZIN OCTROIE UNE AIDE DE 100 EUROS QUI A DÉJÀ BÉNÉFICIÉ À 11 FEYZINOIS. LA PRIME EST ATTRIBUÉE AUX RÉSIDENTS AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER AUPRÈS DE LA MÉTROPOLÉ, SUR PRÉSENTATION DES JUSTIFICATIFS SUIVANTS : JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET DOSSIER COMPLÉTÉ ET ENREGISTRÉ PAR LES SERVICES MÉTROPOLITAINS. POUR EN FAIRE LA DEMANDE, ÉCRIVEZ À MOBILITES@VILLE-FEYZIN.FR OU PRENEZ DIRECTEMENT RENDEZ-VOUS AU PÔLE CADRE DE VIE (04 72 21 46 45).



LE DISPOSITIF MYVÉLO'V

Et si vous n'êtes pas encore prêt à passer à l'achat, la Métropole de Lyon a développé à l'été 2018 une offre de location d'un Vélo'v électrique. Vous pouvez ainsi louer MyVélo'v pour un mois (60 euros) ou à l'année (50 euros/mois). L'objectif du dispositif ? Donner aux Métropolitains la possibilité d'essayer un vélo à assistance électrique avant d'en faire l'acquisition. Plus d'informations sur www.grandlyon.com.



Le déconfinement et la période qui a suivi ont été l'occasion de favoriser l'usage du vélo et de la marche au détriment d'autres moyens de déplacement comme la voiture individuelle, source d'embouteillages et de pollution, ou les transports en commun, source possible de propagation du Covid-19. Les demandes dans les commerces spécialisés témoignent par exemple de cet engouement et cette volonté de bousculer les habitudes. Moins coûteuse et plus écologique, la pratique du vélo fait partie des solutions. L'État, la Métropole de Lyon et la Ville de Feyzin proposent des aides financières pour vous aider à concrétiser ce changement de mode de déplacement. Valables uniquement jusqu'au 31 décembre 2020, n'attendez plus pour en bénéficier ! Découvrez l'ensemble des dispositifs existants pour vous aider à vous (re)mettre en selle !

SE FORMER GRATUITEMENT

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'UTILISATION DU VÉLO (TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL OU DE LOISIRS), DES FORMATIONS GRATUITES APPELÉES "COUP DE POUCE REMISE EN SELLE" SONT DISPENSÉES POUR APPRENDRE À CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ : DE 1 À 2 HEURES D'APPRENTISSAGE, INDIVIDUELLEMENT OU EN GROUPE, AVEC UN MONITEUR EXPÉRIMENTÉ. DES SESSIONS DE FORMATION S'ORGANISENT EN FONCTION DES DEMANDES (RÈGLES DE CIRCULATION EN SÉCURITÉ, SIGNALÉTIQUE VÉLO À CONNAÎTRE, REPÉRER SON TRAJET, ETC). POUR EN BÉNÉFICIER, CONTACTEZ LE PÔLE CADRE DE VIE À MOBILITES@VILLE-FEYZIN.FR OU AU 04 72 21 46 45.



À FEYZIN,

le dénivelé naturel de la Balme fait du vélo électrique une solution de mobilité idéale et efficace dans des trajets domicile-travail, pour effectuer des courses entre les Razes et la Bégude par exemple ou pour une pratique de loisirs sur les chemins du plateau agricole des Grandes terres.



FAIRE RÉPARER SON VÉLO



Vous souhaitez faire réparer votre bicyclette avant de reprendre la route ? Le Coup de Pouce Vélo prend en charge jusqu'à 50 euros d'un montant hors-taxi pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs

référencés sur www.coupdepoucevelo.fr. Avec un atelier de réparation à Vénissieux, l'association Janus France est labellisée par ce dispositif national qui prendra fin le 31 décembre prochain. Depuis le déconfinement, 12 Feyzinois ont déjà fait réparer leur vélo.

Association Janus France - 47, boulevard du docteur Coblod à Vénissieux - 07 49 43 74 78.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Comment bénéficier de la prime Air Bois ?

À l'approche des températures hivernales, la Métropole de Lyon aide les particuliers soucieux de se chauffer tout en veillant à leur impact écologique.

Afin de réduire la pollution provoquée par le chauffage individuel au bois et ainsi améliorer la qualité de l'air sur l'ensemble de son territoire, la Métropole de Lyon accompagne financièrement les particuliers qui le souhaitent à remplacer leur ancienne cheminée.

Une aide de 1 000 euros...

Avec le retour du froid, la Métropole de Lyon soutient les foyers métropolitains intéressés pour renouveler leur chauffage au bois. Destinée aux propriétaires, la prime Air Bois d'un montant de 1 000 euros - pouvant grimper jusqu'à 2 000 euros pour les ménages modestes - est accordée pour le remplacement d'un appareil de chauffage au bois individuel. Pour être éligible, le bénéficiaire doit changer une cheminée ouverte ou un appareil installé avant 2002 par un dispositif récent et donc

plus performant et moins polluant. Insert, poêle à bûches ou à granulés, le nouvel appareil doit être labellisé Flamme verte 7 étoiles et installé par un professionnel qualifié Reconnu garant de l'environnement (RGE).

... déjà accordée à 18 foyers feyzinois

Trois ans après son lancement, l'aide financière a bénéficié à près de 850 foyers de la Métropole dont 18 à Feyzin. Sur une année, le chauffage au bois non performant est responsable de la moitié du total des émissions de particules, notamment en période de pic de pollution hivernal. Le renouvellement d'appareils non performants permettrait ainsi de réduire de 12 % les émissions de particules fines du secteur résidentiel. Pour bénéficier de la prime Air Bois, une fois les travaux réalisés, demandez et déposez votre dossier de subvention sur www.toodego.com.

LA PRIME AIR BOIS EST CUMULABLE AVEC LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO.

GRAND LYON LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Participez au défi Déclics !

Envie de vous engager pour le climat tout en réduisant vos consommations d'énergie ? Successeur du programme Familles à énergie positive (FAEP), le défi Déclics propose aux Métropolitains un ensemble de défis pour agir concrètement et de manière ludique sur le climat autour de thématiques variées (énergie, modes de consommation, alimentation, déchets ou mobilité). Pour participer, seul ou en équipe, il suffit de créer un compte sur www.defis-declics.org et rechercher des challenges auxquels vous pourrez participer en découvrant ceux proposés sur le territoire métropolitain. Entre 2008 et 2018, plus de 40 000 foyers ont participé en équipe aux défis, permettant de réaliser 12 % d'économies en moyenne sur les consommations énergétiques, soit 200 euros par an et par foyer. Informations, inscription et recherche de challenges sur www.defis-declics.org.

CADRE DE VIE

Bandonnier-Géraniums : une passerelle provisoire

En février, un signalement sur l'instabilité de la passerelle piétonne reliant le Bandonnier aux Géraniums avait conduit à son démontage. Pour faciliter l'accès des usagers de l'ancienne passerelle, en particulier les familles qui l'empruntaient pour aller à l'école des Géraniums, un chemin avait été créé par les services municipaux pour traverser le Vallon de la Raze, celui-ci s'avérant inconfortable notamment pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. La Ville a donc sollicité la Métropole pour qu'elle réalise une passerelle pour piétons et cyclistes dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement. En attendant, la Ville procédera à l'installation d'une passerelle temporaire à partir de la deuxième quinzaine de novembre. Hors aléas de chantier, elle sera donc accessible aux habitants avant la fin du mois de novembre.

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie BP 46
69 552 Feyzin cedex - 04 72 21 46 00

Contacteur le service Logement
04 72 21 46 00

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur toodego.com

Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min depuis
un poste fixe) ou sur www.3237.fr

NOUVEAU SERVICE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches et en particulier ceux qui ne sont pas véhiculés, la Maison de l'Emploi propose un nouveau service. Les usagers ont désormais la possibilité de réserver un ordinateur pendant une heure pour apprendre ou réviser le code de la route en ligne. Service accessible le lundi matin et le jeudi après-midi aux heures d'ouverture de la Maison de l'Emploi. Informations et réservations des créneaux horaires au 04 72 21 46 66 ou à maison.emploi@ville-feyzin.fr.

LE CENTRE SOCIAL RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Si les chiffres, les sciences et les mathématiques n'ont pas de secret pour vous, partagez votre passion et accompagnez des collégiens pour leur donner des clés qui leur permettront de progresser et de se réconcilier avec certaines matières. Si vous avez d'autres compétences et que le soutien scolaire vous intéresse, vous êtes les bienvenus au centre social Mosaïque, que ce soit pour des primaires ou des collégiens. Vous êtes intéressé(e) mais n'osez pas franchir le pas ? Contactez Rhizlane Boulouka au 04 78 70 36 95.

Les samedis ouverts de l'état civil : le 14 et 28 novembre de 9h30 à 12h. Service ouvert en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nahil BELDJAIDI1^{er} septembre
Noémie, Ombeline CULAT.....13 septembre
Melih Said ERTUGRUL15 septembre
Dayana HOURANI15 septembre
Sidra CHEGUETTINE18 septembre
Younès, Mohamed LAHZAMI.....20 septembre
Chahine, Mourad BANDOUI20 septembre
Tess, Marie HANNI21 septembre
Maëlle, Giovanna BOULARD ..25 septembre
Imran SOUR26 septembre
Joan, Milien, Lewis
DE ALMEIDA27 septembre
Verlain MENAKUNTIMA
KALANZAYA.....28 septembre

Théa, Laura, Hippolyte,
Clara SOULARD29 septembre
Mathéo PINHEIRO SOARES.....8 octobre
Romy QUINQUINET11 octobre
Éva, Marie, Suzanne
MEYNIER NEHMÉ.....17 octobre

MARIAGES

Anne-Sophie Agnès LAURENT
et Philippe, Augustin MAZZI19 septembre
Dahbia HATTABI et Stephen,
Philippe, Lofti MAAMAR3 octobre
Émilie Corinne Clelia BONDIS
et Rémi, Arnaud LAKOMY3 octobre

Virginie, Élisabeth, Nelly DOS SANTOS et
Guillaume Philippe Marie FOUR.....10 octobre
Ryma DJARBOUA et Mickaël
DE MACEDO.....16 octobre

DÉCÈS

Alphonse CARLINI13 septembre
Manuel SARROCHE15 septembre
Marie-Rose Antoinette CHÈNE
veuve PIATON.....21 septembre
Doménica SPINELLA
veuve BONGIORNO23 septembre
René Paul DELCOURT.....18 octobre

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

État d'urgence Scolaire !

Les premières vacances scolaires viennent de s'achever et les écoliers de Feyzin ont repris le chemin des classes. Des classes bondées, comme nombre de parents nous le font remarquer, générant des conditions de travail difficiles pour tout le monde (enseignant·e·s, personnel municipal et élèves). Notre commune semble prise entre le marteau d'un PLUH métropolitain autorisant toujours plus de constructions d'habitations et l'enclume d'un PPRT rendant très compliquée toute extension ou construction scolaire.

Comment en est-on arrivés là ? Comment expliquer que la majorité municipale, qui était jusqu'il y a peu également en responsabilité à la métropole, ait pu laisser s'installer une telle situation ? L'heure n'est plus aux tergiversations,

mais à la mobilisation générale !

Nous demanderons à la majorité l'établissement d'un état d'urgence scolaire, autour de deux axes.

Désengorger les écoles.

Il est indispensable que nous fassions feu de tout bois pour augmenter les capacités d'accueil pour la rentrée 2021-22. Nous devons plaider cette cause auprès de la préfecture, ou trouver des solutions temporaires avec les communes voisines pour désengorger des écoles qui sont déjà proches de la saturation.

Un moratoire sur les constructions d'habitations.

Tant qu'un nouveau groupe scolaire ne sera pas construit (la majorité a promis d'en construire un durant la mandature), il nous semble indispensable de stopper toute construction d'habitations familiales

sur la commune de Feyzin. Comment accepter de continuer à accueillir de nouvelles familles alors qu'il n'y a plus de place dans nos écoles ?

Familles, élu·e·s de la majorité comme de l'opposition, associations de parents d'élève, corps enseignant... Nous devons être unis pour demander à la Métropole une modification du PLUH et obtenir ce moratoire. Certes, il y a des promoteurs qui y verront un manque à gagner. Mais nos vies (et celles de nos enfants) valent mieux que leurs profits !

VOS SORTIES DU MOIS

**Dernière
minute**

En raison des mesures sanitaires évolutives, les événements programmés sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Plus d'informations auprès des organisateurs ou sur www.ville-feyzin.fr

MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE

À partir du 6 novembre /
Médiathèque

En novembre, la médiathèque de Feyzin accueille un tout nouveau service : le musée numérique Micro-Folie, projet inédit porté par le Ministère de la Culture et coordonné par le Parc de la Villette. **Plus d'infos en page 4.**



SPECTACLE MOUNT BATULAO PAR MARYSE



l'épicerie moderne
MUSIQUES ACTUELLES-FEYZIN

**Mercredi 18 novembre / 10h
et 15h30 / L'Épicerie Moderne**
Mount Batulao est un spectacle à voir en famille de 9 mois à 2 ans. MARYSE

est un duo incarné par deux sœurs jumelles. Ensemble, elles composent un univers musical poétique selon leur imaginaire et proposent une expérience dans un voyage où se mêlent sons ludiques et berceuses.

Infos et billetterie sur www.epiceriemoderne.com.

DÉGUSTATION DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

**Dimanche 22 novembre /
8h-12h / Place Claudius Béry**

Sous réserve des conditions sanitaires, les commerçants du marché et la Ville de Feyzin vous convient à fêter et déguster le Beaujolais nouveau tout en faisant vos emplettes dominicales au Beau Marché !



BEAU MARCHÉ

**Dimanches 1, 8, 15, 22
et 29 novembre / 8h-12h /
Place Claudius Béry**

INFORMATION COLLECTIVE

**Lundi 2 novembre / 10h-
12h / Fort de Feyzin**

La Maison de l'Emploi propose une information collective sur le métier de boulanger.

Organisée en collaboration avec les Compagnons du Devoir, elle aura lieu au Fort de Feyzin le lundi 2 novembre à 10h.

**Inscriptions auprès de
la Maison de l'Emploi
au 04 72 21 46 66
ou à maison.emploi@ville-feyzin.fr.**

CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 2 novembre / 18h /
Salle du conseil**

EXPOSITION DE SEL ET DE LUMIÈRE PAR THIBAUT BÉTEMP

**Du 11 novembre 2020
au 31 janvier 2021 /
L'Épicerie Moderne**



"De sel et de Lumière" est un recueil de photographies réalisées avec la méthode du collodion humide, sur ces deux dernières années, par Thibaut Bétemp. Découvrez les portraits d'artistes de différents horizons, dont certains passés et photographiés à l'Épicerie Moderne, en coulisses, juste avant leur concert...

Vernissage de l'exposition en présence de l'artiste, mercredi 11 novembre à 16h30. **Plus d'infos sur www.epiceriemoderne.com.
Visite de l'exposition
sur réservation au
04 72 89 98 70.**

SORTIES NATURE AUX GRANDES TERRES

Fort de Feyzin

- Samedi 14 novembre (10h-12h) : atelier "Nourrir les oiseaux en hiver",
- Mercredi 25 novembre (14h-16h) : sortie familiale "Microcosmos : l'incroyable vie des insectes",
- Samedi 5 décembre

(14h30-16h30) : atelier "Nourrir les oiseaux en hiver" avec la LPO.

**Animations gratuites
sur inscription au
06 11 70 13 79 ou à
contact@lefortdefeyzin.fr.**

RENTRÉE LITTÉRAIRE

**Samedi 14 novembre /
16h / Médiathèque**

La comédienne Isabelle Rias livre à voix haute ses morceaux choisis. Et pour présenter leurs coups de cœur de cette rentrée, la médiathèque accueille Lise-Marie Dolenc et Murielle Bacha-Gobert de la librairie Passerelles et Fabrice Baumann de la librairie Decitre.

**Port du masque requis
et inscription obligatoire
au 04 78 67 60 88 ou à
mediatheque@ville-feyzin.fr.**

SEMAINE DE L'ASSISTANT MATERNEL

**Du 16 au 20 novembre /
Relais Assistants
Maternels de Feyzin**

Le RAM met à l'honneur le métier d'assistant maternel à travers des ateliers créatifs autour des marionnettes et de la littérature jeunesse. **Plus d'infos auprès du
Relais Assistants
Maternels, situé au
1 rue des Bleuets,
au 04 78 67 03 79.**

EXPOSITION DE MATHIAS FRIMAN

**Du 18 novembre
au 12 décembre /
Médiathèque**

Au début, il n'y avait qu'une petite graine,

germe d'une belle promesse... Une exposition pour découvrir le cycle de la vie des arbres, au rythme des saisons, au fil des années, sous le crayon de Mathias Friman et au gré des vents !

GRANDE BRADERIE DE JOUETS

**Samedi 28 novembre / 10h-
16h30 / Salle des fêtes**

Sous réserve des conditions sanitaires, le Comité feyzinois du Secours populaire français organise une grande braderie de jouets. Respect des règles sanitaires requis (port du masque et distanciation physique).

BOULANGERIE DU FORT

**Dimanche 29 novembre /
8h-17h / Fort de Feyzin**

Profitez d'une balade au Fort et achetez votre pain, pizza et tarte au sucre cuits au feu de bois dans les fours rénovés de la boulangerie.

FESTIVITÉS DU 8 DÉCEMBRE

Au regard de la situation sanitaire dégradée, la Ville de Feyzin a pris la décision de ne pas maintenir les traditionnelles festivités du 8 décembre (spectacles lumineux et marché de Noël). **Merci pour votre compréhension.**



Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies : Ville de Feyzin, Arnaud Robin, Charles Mangin, Manon Milley, MARYSE et www.stocklib.fr / Illustrations : www.freepik.com et thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon / Papier fabriqué selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

VILLE DE



FEYZIN

NOUVEAU !

**UN MUSÉE NUMÉRIQUE
S'INSTALLE À LA MÉDIATHÈQUE
À PARTIR DU 6 NOVEMBRE**

la Villette

MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MICRO-FOLIE

FEYZIN

MUSÉE NUMÉRIQUE

Une galerie d'art ludique,
interactive et évolutive pour
voyager à travers une sélection
de plus de 1 000 chefs-d'œuvre
issus de 12 institutions
et musées nationaux.

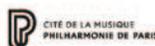
LANCEMENT

LE 6 NOVEMBRE

Sur inscription

04 78 67 60 88

mediatheque@ville-feyzin.fr



soutient les Micro-Folies et y propose une sélection
de ses programmes pour VR et tablettes

